

**GUIDE
PRATIQUE**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

ÉDITION 2017/2018

ÉCOLES et PÉRISCOLAIRE

EN TRIÈVES

La jeunesse est une richesse pour le Trièves et les nombreux enfants scolarisés au sein des 27 communes du territoire méritent notre plus grande attention. Si certaines municipalités ont souhaité garder la gestion de leurs écoles, la Communauté de Communes gère cette compétence pour deux tiers d'entre-elles avec pour ambition première l'amélioration constante des conditions d'enseignement et d'éducation. Bien sûr, cela passe par l'efficacité toujours plus grande de l'ensemble des agents, au niveau de la gestion administrative et de l'encadrement des différents temps périscolaires, mais cela demande également à notre collectivité de tout mettre en œuvre pour fournir des locaux et du matériel parfaitement adaptés à l'épanouissement des élèves. Un engage-

ment renforcé dès lors qu'il convient d'assurer le bon fonctionnement des plus petites écoles très importantes en milieu rural.

Prochainement, des projets de grande envergure entrent en phase opérationnelle sur le territoire de Monestier de Clermont avec la construction d'un équipement pour la restauration et l'accueil des activités périscolaires (début des travaux cet automne) et la création d'un nouveau groupe scolaire à partir de 2018. Même contrainte financièrement, la Communauté de communes du Trièves a su se mobiliser pour renforcer les services publics de proximité et l'attractivité du territoire.

Je tiens aussi à saluer ici l'implication des enseignants, des parents

d'élèves, des agents et de tous ceux qui ont travaillé à nos côtés pour faire évoluer notre Plan éducatif de territoire (PEDT) dont l'enjeu majeur est d'assurer aux enfants une continuité dans l'apprentissage de tous les savoirs et la transmission des règles de vie en société.

La question du rythme est également prise en compte. L'État propose aujourd'hui aux collectivités de choisir de maintenir ou non la semaine de 4 jours et demi. Au niveau de la Communauté de communes du Trièves, nous avons souhaité prendre le temps de la réflexion et du débat. Si des changements doivent intervenir, cela ne sera effectif qu'à partir de la rentrée 2018. Dans le respect de l'ensemble des acteurs et dans l'intérêt de tous les enfants.

Guy Percevault

Vice-président chargé de la vie scolaire

Sommaire

LES MISSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES REPÈRES CHIFFRÉS

PAGE 3

INSCRIPTIONS ET TARIFS

PAGES 4 & 5

FICHE HORAIRES PAR ÉCOLE & CONTACTS

PAGES 6 À 13

LE PROJET ÉDUCATIF DU TRIÈVES

PAGE 14

LIENS UTILES > SERVICE ENFANCE- JEUNESSE, EMALA, RASÉD, TRANSPORT...

PAGE 15

CALENDRIER SCOLAIRE

PAGE 16

Gestion des écoles en Trièves



L'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État, sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public.

Les missions de la Communauté de communes du Trièves

- Mise en place et gestion de la restauration scolaire, des accueils périscolaires du matin et du soir et du temps issu de la réforme des rythmes scolaires de 2014 : *récréative*
- Financement et management du personnel d'entretien, d'encadrement des cantines et des temps périscolaires, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelle (ATSEM).
- Gestion des inscriptions et de la facturation
- Entretien des bâtiments scolaires, montage et suivi de l'ensemble des travaux de construction ou de modernisation
- Financement des fournitures scolaires,
- Financement du réseau EMALA (2 postes d'enseignants)

Repères 2016/2017

Budget de fonctionnement de 1 639 000 €

Gestion de 8 écoles, 28 classes pour 616 élèves scolarisés

- **4 écoles sur le secteur de Clelles : 155 élèves au total**
Clelles (90 élèves) : communes de Clelles, S^t Martin de Clelles, Le Percy et les maternelles de Chichilianne. Chichilianne (17 élèves) et un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) qui rassemble les élèves de Lalley, Monestier du Percy et St Maurice en Trièves sur 2 écoles : Monestier du Percy (20 élèves) et Saint Maurice en Trièves (23 élèves).
- **Ecoles maternelle et primaire de Mens : 185 élèves au total (112 en primaire et 73 en maternelle) :**
Communes de Cornillon, Lavars, Mens, Prébois, Saint-Baudille et Saint-Sébastien + accueil des petites et moyennes sections de maternelles de Cordéac, St Jean d'Hérans et Tréminis.
- **Ecoles maternelle et primaire de Monestier de Clermont : 281 élèves au total (190 en primaire et 91 en maternelle) :**
St Paul les Monestier, Roissard, Monestier de Clermont et Saint-Michel les Portes.
- **Gestion de 9 lieux de cantine pour 450 repas quotidiens. 48 agents**

Inscription des nouveaux élèves à l'école

Pour les inscriptions à l'école élémentaire ou maternelle, s'adresser au secrétariat de mairie de votre commune de résidence, muni des documents suivants :

- Copie du livret de famille (avec, suivant la situation familiale, le jugement de divorce ou arrêté du JAF)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie de la page de la vaccination obligatoire le DTP (diphtérie, tétanos et poliomyélite)

Se présenter ensuite à l'école avec le récépissé d'inscription donné par la mairie et le certificat de radiation pour un changement d'établissement scolaire.

Toute demande de dérogation au périmètre scolaire doit être adressée par courrier à Monsieur le Vice-Président en charge de la vie scolaire.

Inscription aux temps périscolaires, cantine et Récréative

Avant le mercredi 12 juillet 2017

Pour toute nouvelle inscription de votre enfant, vous devez :

- soit vous connecter au **Portail famille** : vous trouverez le lien sur la page d'accueil du site internet www.cc-trieves.fr et vos identifiants auprès du service vie scolaire,
- soit vous présentez au bureau de la vie scolaire situé à Mens (coordonnées et horaires ci-dessous). Pour les familles dont les parents sont séparés, une inscription par enfant pour chaque parent est obligatoire.

La réservation se fait en une seule fois pour toute l'année scolaire. Des modifications sont possibles jusqu'au jeudi matin avant 12h pour la semaine suivante.

Le N° d'allocataire CAF de Grenoble ou attestation MSA est obligatoire. S'il n'est pas renseigné, le tarif le plus élevé sera appliqué. Si votre quotient change en cours d'année scolaire, merci d'informer le service vie scolaire au plus tôt pour la prise en compte des nouvelles données.

Une mise à jour des QF sera faite chaque début d'année.

Contact >

Service vie scolaire et périscolaire

rue des Aires, 38710 Mens.

Lundi, Mardi et Jeudi : de 8h30 à 12h30

et de 14h à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h30

Tél. : 04.76.34.46.61

s.grange@cdctrieves.fr

www.cc-trieves.fr



Les tarifs

Restauration

QF1 < 300	3,85 €
QF2 301 à 600	4,12 €
QF3 601 à 900	4,54 €
QF4 901 à 1200	5,15 €
QF5 1201 à 1500	5,74 €
QF6 1501 à 1800	6,00 €
QF7 > 1801	6,43 €
Repas occasionnel prix fixe sans quotient	8,57 €

**RÈGLEMENT
GÉNÉRAL ET RÈGLES
DE VIE ENVOYÉS AUX
PARENTS LORS
DE L'INSCRIPTION**

À noter >

Composition de chaque tarif :
3 euros pour le repas +
coût de l'accueil

Pour les enfants en
programme d'accueil
individualisé (PAI,) le repas
n'est pas facturé s'il est
fourni par les parents.

Ateliers du soir

QF1 < 300	2,20 €
QF2 301 à 600	3,40 €
QF3 601 à 900	3,90 €
QF4 901 à 1200	4,06 €
QF5 1201 à 1500	4,06 €
QF6 1501 à 1800	4,06 €
QF7 > 1801	4,06 €

Monestier
de Clt
16h30 >
18h30

1,65 €
2,55 €
2,93 €
3,04 €
3,04 €
3,04 €
3,04 €

Clelles
17h > 18h30
Mens et Monestier du
Percy (1h30 les lundis,
mardis et jeudis)
16h30 > 18h

Ateliers du matin

Clelles et Monestier de Clermont

Tarif unique 1,66 €

RécréActive : 10 euros par an et par enfant

Paiement

Les factures sont envoyées aux familles avant le 15 de chaque mois, pour un règlement le 15 du mois suivant. Vous pouvez désormais régler sur Internet, grâce au portail de la Direction Générale des Finances Publiques : www.tipi.budget.gouv.fr Le règlement peut se faire aussi par chèque envoyé à la Trésorerie de Mens (à l'ordre du Trésor Public), en espèces ou par carte bancaire, dans les bureaux du Trésor Public de Mens, ou par prélèvement en complétant les documents téléchargeables sur le site internet et en nous les retournant.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE


Mens

Place du Vercors
8710 MENS
04.76.34.60.86
Directrice : Valérie REILHAC

103 élèves • 4 classes



Déroulement de la journée

	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive	ATELIERS DU SOIR
L	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h
M	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h
Me	8h30 . 11h30	11h30 . 13h20	→  Départ bus : 13h10	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)	
J	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h
V	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	



5 jours
par semaine.

Self du collège
(élémentaires) :
100 enfants maximum
(+2 places
occasionnelles)

Référent à contacter
uniquement en cas
d'urgence ou pour
signaler un retard :
Maryvonne Giraud
06 32 57 19 61



ÉCOLE MATERNELLE

Mens

Avenue Jean Ripert

38710 MENS


04.76.34.60.44

Directrice : Françoise STREIT

68 élèves • 3 classes



Déroulement de la journée

	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive	ATELIERS DU SOIR
L	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h
M	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h
Me	8h30 . 11h30	11h30 . 13h20	→  Départ bus : 13h10	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)	
J	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h
V	8h30 . 11h45	11h45 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	



5 jours
par semaine.

Ecole maternelle, repas
en liaison chaude en
provenance du collège de Mens :
55 enfants maximum
(+2 places occasionnelles)

Référent à contacter
uniquement en cas
d'urgence ou pour
signaler un retard :
Maryvonne Giraud
06 32 57 19 61



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE


Monestier de Clermont

Chemin du Chambon
38650 MONESTIER DE CLERMONT
04.76.34.04.60
Directrice : Lise BOURDON

194 élèves • 8 classes



Déroulement de la journée

	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive	ATELIERS DU SOIR
L	7h30 . 8h30	8h30 . 11h45	11h45 . 13h45	13h45 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h30
M	7h30 . 8h30	8h30 . 11h45	11h45 . 13h45	13h45 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h30
Me	8h00 . 9h00	9h00 . 12h00	→  Départ bus : 12h10	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)		
J	7h30 . 8h30	8h30 . 11h45	11h45 . 13h45	13h45 . 16h30		16h30 . 18h30
V	7h30 . 8h30	8h30 . 11h45	11h45 . 13h45	13h45 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h30



Arrivée bus : 8h30
(à 9h le mercredi)



4 jours
par semaine.

CP et CE1 > Roissard, repas pris sur place et confectionné par le cuisinier de l'APAS Provence: 52 enfants maximum (+2 places occasionnelles)

CE2, CM1 & CM2 >Self du collège, repas confectionné sur place par le collège de Monestier : 93 enfants maximum (+2 places occasionnelles)



Départ bus : 16h30

Pour contacter un référent uniquement en cas d'urgence ou pour signaler un retard :

Franck Terras
06 45 53 79 70

Pour obtenir un rendez-vous avec le référent vous pouvez contacter le service vie scolaire au 04 76 34 46 61 au plus tard le mardi soir pour le vendredi de la même semaine.



ÉCOLE MATERNELLE


Monestier de Clermont

Chemin du Chambon
38650 MONESTIER DE CLERMONT
04.76.34.04.53
Directrice : Carole ANDRE

84 élèves • 3 classes



Déroulement de la journée

	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive	ATELIERS DU SOIR
L	7h30 . 8h30	8h30 . 11h30	11h30 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h30
M	7h30 . 8h30	8h30 . 11h30	11h30 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h30
Me	8h00 . 9h00	9h00 . 12h00	→  Départ bus : 12h10	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)		
J	7h30 . 8h30	8h30 . 11h30	11h30 . 13h30	13h30 . 16h30		16h30 . 18h30
V	7h30 . 8h30	8h30 . 11h30	11h30 . 13h30	13h30 . 15h30	15h30 . 16h30	16h30 . 18h30



Arrivée bus : 8h30
(à 9h le mercredi)



**4 jours
par semaine.**

Salle polyvalente, repas
en liaison chaude en provenance
du collège de Monestier :
64 enfants maximum
(+2 places occasionnelles)



Départ bus : 16h30

Référent à contacter
uniquement en cas
d'urgence ou pour
signaler un retard à
Marie-France Polito
06 32 57 17 85



ÉCOLE PRIMAIRE

Clelles

Rue du Mont-Aiguille

38930 CLELLES

04.76.34.44.74


Directrice : Brigitte FAVERJON

88 élèves • 4 classes

Maternelle et
élémentaire



Déroulement de la journée

	ACCUEIL DU MATIN	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive	ATELIERS DU SOIR
L	8h00 . 9h00	9h00 . 12h00	12h00 . 14h00	14h00 . 16h30	16h30 . 17h00	17h00 . 18h30
M	8h00 . 9h00	9h00 . 12h00	12h00 . 14h00	14h00 . 16h00	16h00 . 17h00	17h00 . 18h30
Me	8h00 . 9h00	9h00 . 12h00	→  Départ bus : 12h10	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)		
J	8h00 . 9h00	9h00 . 12h00	12h00 . 14h00	14h00 . 16h30	16h30 . 17h00	17h00 . 18h30
V	8h00 . 9h00	9h00 . 12h00	12h00 . 14h00	14h00 . 16h00	16h00 . 17h00	17h00 . 18h30



Arrivée bus : 9h00



4 jours
par semaine.

Repas en liaison chaude
en provenance du collège
de Mens.

Accueil : 66 enfants maximum
(+4 places occasionnelles)
en 2 services.



Départ bus : 17h

**Référent à contacter
uniquement en cas d'urgence
ou pour signaler un retard :**

Pascale Arribert
06 32 57 18 02



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Chichilianne

Ecole de Chichilianne
Le Village 38930 CHICHILIANNE
04.76.34.45.02
Directrice : Christiane VERGASSOL

12 élèves • 1 classe

Unique du CP au CM2



Déroulement de la journée

	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive
L	8h45 . 12h15	12h15 . 14h00	14h00 . 15h45	15h45 . 16h30
M	8h45 . 12h15	12h15 . 14h00	14h00 . 15h45	15h45 . 16h30
Me	8h45 . 11h45	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)		
J	8h45 . 12h15	12h15 . 14h00	14h00 . 15h45	15h45 . 16h30
V	8h45 . 12h15	12h15 . 14h00	14h00 . 15h45	15h45 . 16h30



4 jours
par semaine.

Repas en liaison chaude
en provenance du collège
de Mens.
Accueil : 18 enfants maximum
(+2 places occasionnelles).

Référent à contacter
uniquement en cas d'urgence
ou pour signaler un retard :
Sandra Corréard
06 89 65 38 39



**ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE
& MATERNELLE**


St-Maurice en Trièves

Ecole de Saint-Maurice
Le Village
38930 SAINT MAURICE EN TRIEVES
04.76.34.71.59
Directrice : Sophie THEVENOT

19 élèves • 1 classe
maternelle + CP



Déroulement de la journée

	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive	à Monestier du Percy ATELIERS DU SOIR
L	8h30 . 12h00	12h00 . 14h00	14h . 15h45	15h45 . 16h30	16h30 . 18h
M	8h30 . 12h00	12h00 . 14h00	14h . 15h45	15h45 . 16h30	16h30 . 18h
Me	8h30 . 11h30	→  Départ bus : 11h30	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)		
J	8h30 . 12h00	12h00 . 14h00	14h . 15h45	15h45 . 16h30	16h30 . 18h
V	8h30 . 12h00	12h00 . 14h00	14h . 15h45	15h45 . 16h30	16h30 . 18h <small>Sous réserve d'un minimum de 8 enfants</small>



Arrivée bus : 8h30



Départ bus : 16h30

4 jours
par semaine.

Restaurant « Au bon accueil »
25 enfants maximum

Référent à contacter
uniquement en cas d'urgence
ou pour signaler un retard :
Georgia Ceccato
07 87 22 92 48



**ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE**

Monestier du Percy


Ecole de Monestier du Percy
Le Village
38930 Le Monestier du Percy
04.76.34.46.72
Directrice : Marlène STEFANIDI

18 élèves • 1 classe

Unique du CE1 au CM2



Déroulement de la journée

	ENSEIGNEMENT DU MATIN	CANTINE	ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI	RécréActive	ATELIERS DU SOIR
L	8h45 . 12h15	12h15 . 13h45	13h45 . 15h30	15h30 . 16h15	16h15 . 18h
M	8h45 . 12h15	12h15 . 13h45	13h45 . 15h30	15h30 . 16h15	16h15 . 18h
Me	8h45 . 11h45	→  Départ bus : 11h45	Service enfance-jeunesse pour l'accueil de loisirs (Mixages : 04 76 34 27 02 / Granjou : 04 76 34 28 40)		
J	8h45 . 12h15	12h15 . 13h45	13h45 . 15h30	15h30 . 16h15	16h15 . 18h
V	8h45 . 12h15	12h15 . 13h45	13h45 . 15h30	15h30 . 16h15	16h15 . 18h <small>Sous réserve d'un minimum de 8 enfants</small>



**4 jours
par semaine.**

Restaurant «L'Aller- Retour»
Accueil : 28 enfants maximum
(+2 places occasionnelles)

**Référent à contacter
uniquement en cas d'urgence
ou pour signaler un retard :**
Georgia Caccato
07 87 22 92 48

ÉCOLES et PÉRISCOLAIRE

EN TRIÈVES



En 2014, pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires voulue par l'Etat, les élus de la Communauté de communes Trièves ont souhaité s'orienter vers la rédaction d'un projet éducatif de territoire (PEDT), véritable feuille de route d'une nouvelle organisation. Des groupes de travail réunissant enseignants, élus, parents délégués et agents de la collectivité travaillent conjointement pour proposer à la fois un socle politique, accompagné d'une mise en œuvre technique. Une réflexion globale autour du temps de l'enfant se poursuit conjointement toute l'année au sein des services vie scolaire et enfance-jeunesse de la CCT.

Des objectifs éducatifs actualisés pour la période 2017-2020, à destination de l'ensemble des écoles du périmètre intercommunal

- Permettre à l'enfant d'avoir des temps de liberté, de respiration, de pause (la question du rythme).
- Connaître l'enfant et le mettre en lien avec les gens compétents, offrir aux acteurs et aux intervenants une formation solide et continue (la question du cadre rassurant, de la bienveillance).
- Avoir des projets qui peuvent se mettre en lien, mettre une cohérence entre les acteurs (objectif principal du PEDT: la continuité éducative de l'ensemble des temps de l'enfant).

Au cœur des temps périscolaires

Les animateurs périscolaires proposent des temps d'animations courts et variés, dans lesquels les enfants s'inscrivent en fonction de leurs envies et de leurs aspirations (ateliers de jeux de société, jeux de cours, jeux collectifs, créations manuelles, chant, bricolage, jardinage, lecture...). Ces ateliers peuvent être proposés sur une séance ou plusieurs séances en fonction de leur thématique. **Les programmes d'activités sont consultables sur le site internet et sont mis à jour à chaque nouvelle période.**

Les animateurs du Service Enfance Jeunesse du Granjou et de Mixages interviennent régulièrement sur les temps périscolaires pour enrichir et améliorer le contenu des activités.

Liens utiles

● Assistantes sociales du Département

2 accueils pour le Trièves. Sur RDV à Monestier de Clermont 04 76 00 61 30 et Mens 04 80 34 85 07.

● Centres médico-psychologique

Permanences de psychologues, pédopsychiatres, infirmiers, assistantes sociales.
Pont de Claix > Tél. : 04 76 98 48 01
La Mure > Tél. : 04 76 81 06 31

● Transport scolaire →



www.isere.fr ou

contacter la Maison de Territoire du Trièves à Mens : 04 80 34 85 00

● Autour du handicap

Les structures d'accueil collectif sont compétentes pour analyser avec les parents les conditions d'accueil de leur enfant en situation de handicap. Les consulter directement. A noter également au Granjou : accueil et informations handicap le 1er lundi après-midi du mois.
Sur RDV au 06 80 77 11 73